

AFFICHE LE 7 MARS 2023

COMMUNE DE LES CLEFS (HAUTE-SAVOIE)

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE

En cas d'urgence le maire peut convoquer le conseil municipal dans des délais abrégés sans pouvoir être toutefois inférieurs à un jour franc.

Séance du mardi 28 février 2023, le Conseil Municipal de la Commune des Clefs, dûment convoqué le 23 février 2023, s'est réuni en session extraordinaire au nombre prescrit par la loi, à **19h00**, en mairie, sous la présidence de M. Sébastien BRIAND, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Nombre de conseillers municipaux présents : 13

Nombre de votants : 14 (dont 1 pouvoir)

Présents (13) : Mesdames BULEUX Nathalie ; HARZO Marie ; Roselyne CORRADINI ; POYET-MOREUL Evelyne ; MEYZIE Florence ; CORBINEAU Elodie ; Messieurs Sébastien BRIAND ; BIBOLLET Maxime ; CREDOZ Pierre ; ALBANEL Xavier ; M. LAMBERSENS Dominique ; PERRISSIN-FABERT Frédéric ; M. BASTARD-ROSSET Benoît

Absent (1) : Mme MEILLIER Claire

Pouvoir (1) : Mme MEILLIER Claire donne pouvoir à Mme Evelyne POYET-MOREUL

Secrétaire de séance : Nathalie BULEUX

Suivant l'alinéa 4 de l'article L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, « Le maire rend compte de l'urgence dès l'ouverture de la séance du conseil municipal, qui se prononce sur la réalité de l'urgence et peut décider, s'il désapprouve à la majorité l'initiative du maire, le renvoi de la discussion pour tout ou parti à l'ordre du jour d'une séance ultérieure. »

Les points inscrits à l'ordre du jour sont examinés successivement.

1) APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA PECEDENTE SEANCE

APPROUVÉ

2) DELIBERATION N° 2023-007 : ASSUJETTISSEMENT DES LOGEMENTS VACANTS A LA TAXE D'HABITATION SUR LES RESIDENCES SECONDAIRES ET AUTRES LOCAUX MEUBLES NON AFFECTES A L'HABITATION PRINCIPALE.

APPROUVÉ

3) DELIBERATION N°2023-008 : RETRAIT DELIBERATION N°2022-045 DU 14 DECEMBRE 2022

APPROUVÉ

4) DELIBERATION N°2023-009 : COUPES DE BOIS EN FORET COMMUNALE DE LES CLEFS

APPROUVÉ

Le Maire,
Sébastien BRIAND



La secrétaire de séance,
Nathalie BULEUX

Buleux